



ÉTUDIANTS QUI POURSUIVENT À LA SESSION AUTOMNE 2019

LISTE DE DOCUMENTS À REMETTRE DATE LIMITE : 20 JUIN 2019

Cochez les documents inclus dans votre envoi. Vous pouvez envoyer vos documents par la poste ou par courriel. Si c'est par courriel, veuillez vous assurer d'une excellente qualité de présentation des documents (les documents envoyés par courriel seront acceptés seulement s'ils sont en pièce jointe et ne devront pas être pris en photo avec un cellulaire).

- Le formulaire de demande financière entièrement complété
- Le contrat de l'étudiant signé et daté
- La procuration signée et datée
- Description du programme (seulement dans le cas d'un changement de programme)
- Le plan d'action (seulement dans le cas d'un changement de programme)
- Lettre de confirmation d'inscription : document qui doit provenir du bureau du registraire de l'institution ou peut provenir du portail de l'étudiant et doit obligatoirement contenir les 3 informations suivantes :
 1. Nom du programme
 2. Indication du statut : temps plein ou temps partiel
 3. Date de début et de fin de session
- La lettre de confirmation d'inscription est à venir car je ne peux pas la fournir pour le 20 juin.
- L'horaire ou liste de choix de cours (si disponible au 20 juin), sinon la date limite est le 20 août 2019 (ce document doit contenir votre nom)
- Relevé de notes Hiver 2019 (si disponible au 20 juin), sinon la date limite est le 20 août 2019
- Le présent document signé et daté

Signature de l'étudiant

Date

Faire parvenir les documents à :

Conseil des Abénakis d'Odanak
104, rue Sibosis
Odanak (Qc) J0G 1H0